

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 22 juillet 2021

Date de convocation : 6 juillet 2021
Date d'affichage : 6 juillet 2021

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 25
Nombre de voix exprimé : 36

L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux juillet,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Jean-François LOVISOLLO, Geneviève JEAN, Jacques NATTA, Jean-Marc BRABANT, Séverine MAUGAN-CURNIER, Michel PARTAGE, Alain GOUIRAND, Karine MOURET, Joëlle RICHAUD, Eve MAUREL, Mylène GARCIN, Josiane PANATTONI, Marc DUVAL, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Alain GUEYDON, François BONNET, Nicolas SALERNO, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND, Romain BRETTÉ, Franck LAROCHE, Richard ROUZET, Catherine SERRA, Michel SIMOS.

Procurations de : Jean-Louis ROBERT à Richard ROUZET, Alain DE VILLEBONNE à Jacques NATTA, Gregory RISBOURG à Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF à Alain GUEYDON, Brigitte MARGAILLAN à François BONNET, Nathalie LE BOUC à Alain GOUIRAND, Jean-Luc BOREL à Romain BRETTÉ, Mariane DOMEIZEL à Jean-François LOVISOLLO, Rose-Marie DUMONTIER à Jean-François LOVISOLLO, Bernadette VITALE à Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Pierre AUBOIS à Jacques NATTA.

Absents et excusés : Géraud DE SABRAN PONTEVES, Philippe EGG, Emilie BASTIE, Anne-Marie DAUPHIN, Josiane GIRAUDON,

Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2021-075
Convention d'utilisation des déchetteries du Sud Luberon
(Vaugines & Lauris)

Rapporteur : Michel PARTAGE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2019-122 approuvant la convention avec Luberon Monts de Vaucluse pour la déchetterie de Vaugines ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

Dans le cadre de l'intégration des communes de Cadenet et Cucuron, dès 2017 une convention a été passée avec la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) pour proposer un exutoire de proximité avec les déchetteries de Vaugines et Lauris et permettre aux habitants du territoire de COTELUB de bénéficier de ces installations.

La précédente convention s'est achevée le 31 décembre 2020.

Afin de maintenir l'accès à ces déchetteries pour les usagers du territoire de COTELUB, une nouvelle convention est proposée pour la période 2021-2023.

Cette convention prévoit notamment les modalités de participation financière de COTELUB aux dépenses de LMV et les modalités du versement par LMV d'une quote-part de recettes liées à la reprise des flux valorisables.

Monsieur le Rapporteur propose au conseil communautaire :

- D'approuver la convention avec Luberon Monts de Vaucluse ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ;

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Approuve** la convention avec Luberon Monts de Vaucluse ;
- **Autorise** Monsieur le Président à signer la convention ;

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par :

36 voix POUR unanimité des suffrages exprimés,

Robert TCHOBDRÉNOVITCH
Président

